



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 20 REPRESENTES : 09</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 16 mai 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 26 mai 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : M. Emmanuel LOMBARD ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Gérard RUFFIER-MONET ayant donné pouvoir à Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, M. Franck SOUQUET-GRUMEY ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Jean-Pierre PLAISANCE à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</p>
---	--

Délibération n°22

Rapporteur : Mme Agnès CHEVALIER-GACHET

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle à la Communauté Russe et Ugine pour la réfection de la clôture de l'Eglise St Nicolas – St Alexis d'Ugine

La Communauté Russe et Ugine assure l'entretien courant, les travaux de maintenance et le fonctionnement de l'Eglise Orthodoxe St Nicolas St Alexis d'Ugine – sis 60 avenue Paul GIROD, grâce aux bénévoles de l'Association.

Toutefois, certains gros travaux nécessitent l'intervention de professionnels.

Considérant l'état de dégradation de la clôture de l'église, une réfection est nécessaire à ce jour. Le coût de cette opération s'élève à la somme de 22 000 €.

Il convient d'aider l'association pour le financement engagé au titre de la rénovation et de la valorisation du patrimoine ugiinois.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à la Communauté Russe et Ugine de 2 000 €.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000€ à la Communauté Russe et Ugine pour la réfection de la clôture de l'Eglise St Nicolas St Alexis d'Ugine.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230522-20230522_DE22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Publication : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

